

## CONSULTATION ÉCRITE (état d'urgence) PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1284-2021

---

### RÈGLEMENT NUMÉRO 1284-2021 VISANT À AUTORISER CONDITIONNELLEMENT LA MICRO-CULTURE DE CANNABIS

#### Consultation écrite

Une consultation écrite a eu lieu du 18 mars au 1<sup>er</sup> avril 2021. Toute personne pouvait ainsi transmettre ses commentaires écrits et ce, jusqu'à 17h30 le 1<sup>er</sup> avril 2021, concernant ce projet de règlement.

Des commentaires ont été reçus, lesquels seront analysés par le conseil et les services municipaux de la Ville.



Nancy Bellerose  
Assistante-greffière